



Les forces armées et le sport

Promouvoir l'éducation

Colonel Klaus KUHN

1. Le sport militaire est en corrélation étroite avec le sport au sein du monde civil. Organisé suivant les structures civiles, il poursuit en principe les mêmes objectifs généraux. Le sport est un élément important d'instruction et d'éducation au sein des forces armées. L'entraînement sportif est destiné à développer les capacités de chaque militaire, et à compenser ses faiblesses. Appelé à soutenir efficacement la formation militaire d'ensemble, il doit y prendre une place appropriée. Le sport dans les armées ne profite donc non pas seulement aux performances physiques, mais développe à la fois les capacités intellectuelles et morales et encourage l'émergence d'un esprit de camaraderie et de solidarité.

Le sport militaire s'oriente vers les objectifs suivants :

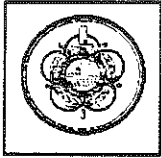
- améliorer l'efficacité sportive;
- former des soldats physiquement aptes à l'accomplissement de leurs tâches militaires;
- exercer une influence positive sur le comportement social du militaire;
- transmettre des connaissances relatives au sport.

Faisant partie intégrante des activités sociales, le sport militaire assurera en outre que le soldat comprend et approuve ses valeurs, buts et normes immanents, et qu'il est prêt à exercer régulièrement les activités sportives, même en dehors du service et après son départ de l'armée.

Ces idées fondamentales se retrouvent dans le règlement de service concernant le sport au sein de la Bundeswehr. Et il ne sera pas erroné de penser que les règlements d'autres nations abordent cette question dans une optique similaire.

2. Cela dit, le sport dans les armées est un facteur essentiel indissociable du processus d'éducation et d'entraînement global. Loin de se limiter à l'amélioration des seules performances physiques (physical fitness) et, ainsi, des capacités motrices - dont avant tout la coordination des mouvements, la rapidité, l'élasticité, l'endurance et la force - il apporte sa part, non négligeable, à la formation de la personnalité, il joue un rôle éducatif.

Or, que faut-il entendre par éducation? En bon soldat ayant l'habitude d'utiliser des notions claires et précises, je propose la définition suivante : "L'éducation est l'ensemble des moyens mis en oeuvre en vue de la formation physique, intellectuelle et morale d'un être humain. En développant toutes les facultés et aptitudes de l'homme, elle vise à former un caractère ferme, une personnalité épanouie et responsable au sens des normes en vigueur" ... A mon avis, le sport avec les possibilités multiples qu'il offre, donc aussi le sport militaire, est un domaine d'action particulièrement approprié à cet égard!



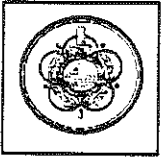
3. Profitons-en! Profitons des chances d'éducation qui nous sont offertes! La valeur des exercices physiques - subsumés aujourd'hui sous le terme de sport - a été reconnue dès l'époque des Grecs et Romains. Certes, les objectifs prioritaires ont différé sensiblement suivant les époques et les civilisations - dans l'antiquité, "KALOS KAGATHOS", l'homme beau et bon (c'est-à-dire l'harmonie de l'esprit, de l'âme, du corps) et la valeur combative sont au centre de l'intérêt : mais les objectifs éducatifs ne sont pour autant pas négligés. Les Grecs comme les Romains avaient déjà en vue le développement des qualités, attitudes et comportements individuels, tandis que les aspects sociaux et de l'intégration sociale sont venus s'ajouter ultérieurement.
4. Le développement de qualités, attitudes et comportements est tributaire de l'action. Nous allons donc aborder le domaine d'action du sport qui, en l'occurrence, est synonyme de sport militaire, et considérer plus particulièrement les qualités, attitudes et comportements développés ou inculqués par la formation physique.

En général, nous pensons d'abord au fair-play. Le fair-play est le reflet de la maîtrise de soi, de l'esprit de discipline, d'un comportement fondé sur le respect mutuel et l'esprit d'entraide. Fair-play veut dire traiter l'adversaire en partenaire, veiller à l'égalité des chances et des conditions, limiter le souci de vaincre, garder le contrôle de ses forces. Fair-play signifie reconnaître franchement la supériorité de l'adversaire, manifester sa supériorité par des seuls efforts sportifs corrects, tenir bon en cas de victoire ou de défaite, ne pas entacher l'esprit de compétition d'une rivalité malveillante; c'est le geste conciliant de la poignée de main après l'épreuve, aussi pour les sports de combat durs.

Etant, d'une part, la condition nécessaire du sport en tant qu'activité ludique, le fair-play peut d'autre part être appris, être inculqué dans le cadre des activités sportives.

Le sport permet au soldat de connaître sa personnalité. Il s'y entraîne à faire preuve de ménagement, voire de charité, de tolérance, de modestie, d'endurance, de confiance en soi, d'affirmation de son identité, de contrôle de soi-même. Les qualités requises sont l'action compétente, le respect de l'autre, la reconnaissance de ses propres capacités et de leurs limites, l'autodétermination, la juste appréciation de soi-même excluant toute arrogance, l'esprit de décision et l'initiative. Si la joie est la soeur du sport (aspect que j'aborderai plus tard), il ne va pourtant pas sans efforts librement consentis, un entraînement continu, une certaine austérité voire parfois des sacrifices. Le soldat apprend à surmonter les difficultés, à serrer les dents, à se fatiguer. Cet effort est librement consenti, et démontré ... dans la mesure où les activités sportives sont bien organisées, où les soldats sont bien motivés.

L'exposition aux défis et épreuves de ce type n'est pas sans incidence sur le comportement de l'individu. A titre d'athlète et de joueur, le soldat met à l'épreuve ses attitudes et comportements : il essaie, corrige, raffermi ou écarte les options possibles. Le sport n'admet guère le maintien pour toujours d'une attitude, d'un comportement une fois retenus - et ces contraintes sont volontairement acceptées!



Le sport amène ceux qui le pratiquent à sentir leur corps, à connaître, à faire de leur mieux. Chaque sportif désire avancer, améliorer ses performances, établir un record personnel qui lui laisse un bon souvenir. (N.B. : le terme de "record" dérive du latin "recordare" qui veut dire reporter, renfermer dans son coeur, se rappeler vivement).

Ce qui importe, c'est la volonté de faire effort. L'on assiste au dégagement des forces. L'acceptation des peines, l'effort sur soi sont entraînés, sont inculqués. Les sentiments d'infériorité sont éliminés. La confiance en soi s'affirme. Chacun d'entre nous peut citer une expérience personnelle significative : la première nage en plongée, le plongeur de haut vol (5 m), la réalisation d'un but dans une rencontre importante, le fait d'avoir réussi les 20, 30 ou 42 km de la course de fond. Ce sont des enseignements marquants, des processus éducateurs. Cependant, toutes les peines et les gouttes de sueur ne nous feront pas oublier que le sport doit faire plaisir, également aux armées, voire surtout aux armées qui, en général, n'offrent pas un cadre de vie particulièrement accueillant. Un chef amené à sous-estimer le sport parce qu'il est source de joie et de plaisir aura mal compris son importance. Au fond, la pratique du sport doit réserver des espaces individuels de liberté, même dans l'enceinte des casernes.

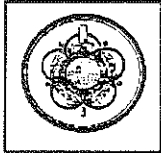
La notion de "sport" est dérivée du mot latin "disportare" : se distraire, s'amuser, se détendre. Le plaisir, l'amusement, le divertissement, l'agrément et la joie de vivre - voilà ce qui nous fera prendre nos distances avec les problèmes qui nous préoccupent. Dans ce contexte, l'objectif de l'éducation est la qualité de vie. Ainsi, il ne faut jamais perdre de vue que le plaisir et la joie sont et resteront des éléments indissociables de tout entraînement sportif.

Le sens intrinsèque du sport et du jeu est le passe-temps, facteur important dans la société industrielle moderne qui réserve une place croissante aux loisirs. En compensation de ses activités professionnelles ou pour parer à l'ennui, l'homme devrait s'adonner au jeu. Jouer, c'est faire ce que l'on veut et non pas ce que l'on doit faire. Rester homme, ne pas dégénérer en machine! Permettez-moi de rappeler encore une fois les Grecs de l'Antiquité. A leurs yeux, la vie des enfants est, pour ainsi dire, un jeu permanent; d'où l'absence d'un terme de "jeu" proprement dit dans le grec ancien, toute activité ludique étant désignée par la notion de "paidia" (pais, paidos - enfant) synonyme de la naïveté, de l'ingénuité d'un enfant. Le sport et le jeu concourent à l'évolution de la personnalité, à l'épanouissement de l'homme : ils sont chacun une source de bonheur, d'agrément, de joie et de satisfaction.

5. En dehors des objectifs individuels de l'éducation, les aspects sociaux et d'intégration sociale jouent un rôle non moins grand. Le sport est un carrefour de rencontres, permettant de s'entraîner à la connaissance de personnes et d'acquérir des qualités sociales. En établissant des relations avec autrui, nous formons notre propre identité.

Le sport est de nature à promouvoir la vie d'une communauté, la vie en commun, d'autant mieux que les militaires de tous grades exercent des activités sportives communes : elles facilitent la connaissance mutuelle, la communication, la compréhension d'autrui, font naître un sentiment de solidarité. Le sport crée des liens, fait naître la confiance.

Le sport amène, naturellement, subordonnés et supérieurs à un comportement non embarrassé. Il est évident que les effets qui en découlent dans le service quotidien sont les plus positifs (aspect que j'aborderai plus tard).



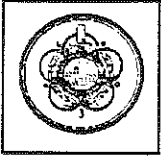
Le sport d'équipe, quant à lui, donne l'occasion de poursuivre des objectifs communs, de réaliser des tâches communes, d'apprendre en commun en s'entraînant, en se corrigeant mutuellement. Il développe l'esprit de solidarité, favorise l'expérience du groupe, ne laisse pas de place aux outsiders. Il y va du loyalisme envers le groupe, de la dynamique des groupes. Chacun des joueurs doit s'engager pour l'autre, pouvoir compter sur l'autre. Il s'agit de choisir entre les intérêts de l'équipe (coopération) et l'atteinte d'objectifs égoïstes (avancement personnel). Le jeu d'équipe fournit l'occasion de vivre résistance et succès, risque et enrichissement, de faire son examen de conscience, bref : il permet d'essayer, de tester ses propres possibilités en agissant avec les autres, et en luttant contre les autres. L'action sportive commune favorise la socialisation, notamment des jeunes soldats. Des sociologues ont démontré que le sport en soi n'est pas la seule raison de pratiquer des activités sportives dans les heures de loisirs. Le motif est plutôt la satisfaction de besoins tels que : rencontrer d'autres personnes, vivre la solidarité et l'esprit collectif d'un groupe, jouir de la reconnaissance sociale, apprendre quelque chose de nouveau. La pratique du sport aboutit à un comportement solidaire et coopératif. Il favorise l'esprit d'équipe, la communication, la cohésion, l'adaptation à une équipe. Le soldat apprend à s'assimiler, à s'insérer dans un groupe : d'où un enrichissement de sa conduite sociale, le respect de règles coutumières et prescrites. Ce respect d'un certain ordre, c'est-à-dire des règles du jeu, est obtenu sans aucune contrainte. Le militaire comprend qu'un certain ordre est indispensable à n'importe quel jeu. Cet acte d'engagement volontaire est un élément essentiel de l'éducation. Le caractère contraignant de l'ordre énoncé n'est pas imposé de l'extérieur, mais reconnu et accepté par l'intéressé. Le sport incite les militaires à observer des règles de conduite et d'action. Le sport offre tout un spectre de modes de comportement virtuels que le soldat peut adopter et examiner à tour de rôle. A ce titre, le sport en tant que domaine de test confrontant - sur une base volontaire - chacun des membres d'un groupe avec des tâches et épreuves à maîtriser, joue une fois de plus un rôle profitable à la formation de la personnalité.

En plus, le sport permet de vivre des conduites démocratiques. Il donne l'exemple positif de la perception démocratique. Il favorise la formation de la personnalité d'un citoyen adhérent aux principes démocratiques.

6. Nous savons tous que le sport ne vise pas le corps à lui seul. Il vise le développement de l'homme tout entier. En dehors du bien-être physique et social, il cherche à assurer et à améliorer le bien-être intellectuel et psychique : en bref, le sport donne accès à une nouvelle qualité de vie.

Cette prétention globale fait à la fois ressortir l'interdépendance des phénomènes. Une bonne condition physique par exemple entraîne la stabilité émotionnelle et l'endurance morale, une course de fond est susceptible d'amenuiser un sentiment de frustration ou un état de surmenage intellectuel. Voilà déjà 2000 ans que le poète romain Juvénal a reconnu ces corrélations, en disant "Optandum est ut sit mens sana in corpore sano" (il est souhaitable qu'une âme saine soit dans un corps sain).

7. Dans le cadre du présent exposé, l'aspect sanitaire des activités physiques ne sera que brièvement abordé. Il est vrai que le sport au sens d'effort physique nécessaire répond au souci de conserver la santé. Il ne saurait toutefois être pratiqué au détriment de la santé, comme c'est parfois le cas dans le sport de compétition. La pratique - raisonnable - du sport aux armées offre à un grand nombre de jeunes soldats la dernière chance d'apprendre une fois pour toutes à assumer la responsabilité de leur santé. Profitons de cette chance!



8. Le sport encourage la volonté de réussir. Le soldat, bien motivé, est heureux de réaliser des exploits. Le sport peut à la fois être le stimulus et la base de toute performance. L'efficacité démontrée au niveau sportif se reflète naturellement dans les résultats de l'instruction pratique et militaire. Un renforcement contrôlé de l'entraînement sportif peut optimiser le niveau d'efficacité en vue de l'accomplissement de la mission militaire.
9. S'agissant de la condition physique (physical fitness) et ainsi, des capacités motrices, la fonction de transfert du sport au profit de la mission militaire se démontre assez clairement. Or, qu'en est-il des résultats de l'éducation orientée vers la formation du caractère et de la personnalité? Par personnalité, j'entends l'ensemble structuré des qualités et capacités d'un individu, dû à l'interaction des dispositions innées et de l'environnement.

En principe, - comme je viens de le dire - l'activité sportive est susceptible de former la personnalité. Il est hors de doute que le secteur d'environnement "activité sportive" peut faire émerger, influencer et promouvoir certaines qualités caractérielles. D'aucuns conservent dans la vie quotidienne, dans le monde tant civil que militaire, le goût du fair-play, l'esprit sportif acquis durant les compétitions - souvent qualifiés de "vertus sportives". Du point de vue sociologique, il est sans doute difficile de qualifier et de quantifier la part du sport dans la formation des qualités caractérielles et personnelles et, surtout, de savoir à quel point elles se manifestent dans d'autres domaines de vie. D'après mes propres expériences faites durant plus de trente ans de service actif voués à l'instruction, le sport exerce une influence positive sur le personnel militaire. Quant au système social du domaine qui m'a été confié, j'ai noté et je note souvent que les militaires marqués de l'empreinte positive du sport tiennent un rang plus élevé dans la hiérarchie sociale et qu'ils ont plus de chances d'être nommés ou élus à des fonctions clés (homme de confiance, "mess president", etc.) - que ce soit par leurs chefs ou par leurs camarades.

D'après l'état actuel de nos connaissances, tout porte à croire que les effets éducateurs émanant du sport dépassent les risques qu'il comporte. Les vertus sportives sont en effet de nature à influencer sur le comportement et l'action dans d'autres domaines de vie, dont aussi le monde militaire! (N.B. : il ne s'ensuit pas nécessairement que l'attitude acquise par le sport se manifestera *eo ipso* dans d'autres domaines d'action. En plus, certaines des qualités indiquées ont une valeur neutre qui ne permet pas d'en déduire la fin à laquelle elles sont employées. Une ferme volonté par exemple peut amener un individu à venir en aide à une personne risquant de se noyer, aussi bien qu'au hold-up d'une banque ou à un viol!).

10. Conclusion

Les éléments positifs du sport aboutissant à des modes de comportement déterminés et à la formation de qualités particulières sont susceptibles de produire leurs effets sur le monde du travail, sur la vie des armées. Dans une certaine mesure, ils peuvent même être le substitut d'une morale qui a généralement perdu sa place dans la société. A cet égard, il y a toutefois une condition essentielle à remplir - et tel est le défi majeur auquel le monde militaire doit faire face : organiser et pratiquer l'entraînement sportif dans les armées de manière à assurer l'épanouissement des attitudes, comportements et qualités que je viens de décrire, et à réserver à l'éducation la place qui lui incombe.